

A professional portrait of Philippe Lamoureux, a middle-aged man with short brown hair, wearing a dark grey suit, a white shirt, and a blue patterned tie. He is looking directly at the camera with a neutral expression. The background is a warm, yellow-toned interior space with recessed lighting.

Philippe LAMOUREUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU LEEM

participera à la prochaine la soirée débat
de l'ACIP Santé le 15 avril 2021



Philippe LAMOUREUX

Directeur Général du LEEM

Qu'est-ce que le CSIS et quelles en sont les parties prenantes ?

Le CSIS est un lieu d'échange qui se réunit régulièrement depuis 1995 sous l'autorité du Président de la République ou du Premier Ministre selon les éditions. Il a connu plusieurs formats au cours de son histoire et rassemble aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la filière « industries de santé » (médicament, biotechnologies, dispositif médical, diagnostic) et les membres du Gouvernement qui exercent une responsabilité ministérielle particulière sur notre secteur (santé, recherche et industrie pour l'essentiel). Il permet l'expression d'une vision partagée des grands enjeux sectoriels.

Quels sont les livrables remarquables des précédents CSIS et pourquoi ?

Les livrables ont été nombreux, même s'il convient de remarquer que le contenu des CSIS successifs a été assez variable selon les années. Pour l'essentiel, ils ont été le lieu d'affirmation d'une stratégie gouvernementale en matière d'industries de santé. Ils ont aussi permis de résoudre un certain nombre de difficultés pratiques afin de favoriser l'émergence d'un écosystème favorable au développement de notre secteur – des thèmes comme la compétitivité de la recherche clinique, l'accès des patients à l'innovation, le renforcement de la politique industrielle ou encore les simplifications administratives ont souvent été au cœur des précédents CSIS. Par ailleurs, le CSIS a aussi permis de consacrer les engagements de notre secteur en France sur des sujets aussi importants que l'emploi, la formation ou l'investissement industriel.

Que peut-on attendre du CSIS 2021 en termes de politique industrielle de santé pour la France ?

L'année 2020 marque incontestablement un tournant. La crise de la COVID est venue brutalement et dramatiquement illustrer une situation sur laquelle le LEEM alerte depuis plusieurs années : perte d'autonomie stratégique, affaiblissement de l'outil industriel et, disons-le, une forme de déclassement de notre pays dans le concert des grandes puissances industrielles de la pharmacie. Je suis profondément convaincu que le Gouvernement a pris la mesure de cette situation. Le CSIS de 2021 doit être un CSIS de reconquête autour de mesures de portée immédiate et pleinement opérationnelles sur les enjeux clairement identifiés de compétitivité et d'attractivité du pays. Dans le même temps, notre secteur devra être en mesure d'apporter une réponse aux signaux positifs qui lui sont et lui seront adressés pour que le virage actuel des politiques publiques à notre endroit soit plus qu'une embellie. Autrement dit cohérence et cohésion seront les principes qui devront guider la prochaine édition pour que le succès soit au rendez-vous.

Retrouvez Philippe Lamoureux
lors de la prochaine soirée
débat de l'ACIP Santé

" CSIS et politique des Industries de Santé "

Jeudi
15
AVRIL

18h -19h30

Pour vous inscrire

